ACADÉMIE DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

direction des services départementaux de l'éducation nationale
Sarthe

ÉCOLE ET CINÉMA 2024-2025
INFORMATIONS PRATIQUES

GRAINES D'IMAGES

PRÉSENTATION

École et cinéma est un dispositif national d'éducation artistique au cinéma soutenu à la fois par le CNC (Centre National du cinéma et de l'image animée) et les Ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale. Piloté au niveau national par *l'Archipel des lucioles*, et au niveau départemental par un binôme de coordinateurs cinéma et Éducation Nationale, il a pour but de faire découvrir aux écoliers le cinéma en tant qu'art, à partir du catalogue de films réunis chaque année.

École et cinéma permet aux enseignants des écoles primaires (cycle 2 et 3) d'inscrire dans leur programmation pédagogique, durant le temps scolaire, des séances de cinéma pour faire découvrir à leurs élèves des films représentant la diversité cinématographique, visionnés en salle, lieu naturel de la découverte du cinéma et relais actif du dispositif.

Trois films sont proposés pour le Cycle 2 (du CP au CE1) et trois films pour le Cycle 3 (du CM1 au CM2).
Les CE2 peuvent choisir la programmation des films du cycle 2 ou du cycle 3.

Les classes inscrites s'engagent à se rendre aux trois séances prévues dans l'année (au rythme d'une projection par trimestre).

Les objectifs d'*École au cinéma* sont :

• Inciter les enfants à découvrir le chemin de la salle de cinéma comme lieu d'échange d'une pratique culturelle et de lien social : le dispositif favorise l'établissement de liens réguliers entre les classes et les salles de cinéma comme lieu de culture cinématographique.

• Éveiller la curiosité et l'intérêt des élèves pour des films de qualité par la découverte d'œuvres cinématographiques contemporaines et du patrimoine visionnées en salle.

• Intégrer l'approche de l'image cinématographique dans un travail plus large sur l'appréhension de l'image et une éducation au regard.

• Inscrire la participation d'*École et cinéma* dans le projet de la classe ou le projet d'école.

• Contribuer au prolongement de l'opération dans les temps post et périscolaires en prenant éventuellement appui sur les divers dispositifs partenariaux locaux existant (CEL, contrats de ville…).

ORGANISATION GÉNÉRALE

<u>Les inscriptions</u> se font sur <u>ADAGE</u> du 1er juillet au 20 septembre (inclus).

Cliquez sur l'image pour accéder à ADAGE.

Ne renseigner qu'un SEUL formulaire d'inscriptions par campagne pour l'ensemble des classes concernées par l'un des dispositifs

En concertation avec les coordinateurs départementaux Cinéma et Éducation nationale, chaque école est rattachée, pour l'année, à une salle de cinéma partenaire (généralement la plus proche).

À noter : Les inscriptions destinées aux salles de cinéma partenaires du Mans étant de plus en plus nombreuses, celles-ci pourraient être limitées en fonction des possibilités d'accueil des salles afin d'assurer la qualité et le confort de toutes les séances.

En amont de chaque trimestre :

• la coordination départementale envoie par mail aux écoles les différentes **informations** concernant les salles de cinéma de rattachement, les actions pédagogiques et le dispositif en général.

• les salles de cinéma établissent les **plannings des séances** en fonction des indications portées sur les fiches d'inscription et les communiquent aux écoles qu'elles accueillent.
Le calendrier général est organisé selon les trimestres suivants : d'octobre à fin décembre, de janvier à fin mars et d'avril à fin juin.

TARIFS DES SÉANCES ET FINANCEMENT

Le coût d'une séance *École et cinéma* est fixée à **2,50 € par élève et par séance**. Il est pris en charge par les écoles qui s'inscrivent à l'opération. Le principe de gratuité est acquis pour les enseignants et accompagnateurs.

Les écoles définissent les modalités de financement ou de co-financement des billets, ou de toutes autres dépenses nécessaires à la mise en œuvre de leur projet (déplacements des élèves …). Elles peuvent solliciter les collectivités territoriales afin d'inscrire leur projet dans le cadre de l'accompagnement des actions culturelles ou scolaires de la commune ou du département.

LES OUTILS PÉDAGOGIQUES ET LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

Les enseignants bénéficient de diverses ressources pour les aider dans la mise en œuvre de leur projet et la préparation ou le prolongement du travail sur les œuvres en amont ou en aval des séances :

• **Des sessions de pré-visionnement des films chaque trimestre** pour faciliter la préparation des séances de projections avec leurs élèves. Préalablement aux projections avec les élèves, les enseignants sont donc invités, gratuitement, à assister aux séances de cinéma organisées, en salle, à leur intention permettant d'échanger sur les œuvres et sur les modalités de leur transmission aux élèves ou d'acquérir des connaissances sur les films.

Ces pré-visionnements seront proposés dans un des cinémas partenaires au Mans (détails à venir dans le premier bulletin de liaison qui fera suite aux inscriptions des classes).

• **2 modules de formation de 6 h chacun sont prévus dans le PDF : « Ma classe va au cinéma - C2 » et « Ma classe va au cinéma - C3 »** : pour chacun, 3 temps de formation de 2 heures seront prévus dans l'année. Pour pouvoir en bénéficier, il faudra s'inscrire au PDF dès qu'il sera ouvert.

• **La plateforme pédagogique Nanouk** qui rassemble des documents d'accompagnement des films : dossiers enseignants, visuels des films, extraits vidéo, etc... Ces documents permettent à l'enseignant d'élaborer son propre projet pédagogique.

Pour rappel : l'accès à Nanouk nécessite une inscription (mail académique pour les enseignants).
La procédure et les informations sont rassemblées sur le site de la DSDEN72.

Pour en savoir plus, consultez la page ***École et cinéma***.

APPEL À PROJET POUR LA RÉALISATION DE FILMS D'ANIMATION AVEC LES ÉLÈVES

Graines d'Images (coordinateur cinéma du dispositif) propose d'accompagner différents projets de réalisation de films d'animation en classe avec des intervenants professionnels, en parallèle des séances du dispositif. **Ces projets seront pris en charge par la coordination cinéma, seule une participation financière de 400 € sera demandée aux établissements.**

Des classes entières pourront ainsi réaliser un film d'animation traditionnel et/ou en volume sous une ou plusieurs techniques d'animations (pâte à modeler, papier découpé, pixilation, marionnette, ombre chinoise, objets du quotidien) et pourront, par ce biais, découvrir les secrets des différentes étapes de fabrication d'un film par la pratique.

Les projets impliquent une douzaine d'heures de présence du ou des intervenants en classe, réparties sur plusieurs jours (consécutifs ou non), semaines ou mois.

En dehors de ces temps de présence, un calendrier de travail sera mis en place avec les élèves en lien avec les intervenants, en suivant les étapes suivantes (et en fonction du nombre d'heures d'intervention) :

- Découverte des différentes techniques d'animation par le visionnage d'extraits de films et choix d'une technique particulière
- Ecriture du scénario
- Mise en place du story board
- Création des décors et des personnages
- Tournage
- Enregistrement des dialogues et bruitages
- Initiation au montage (qui sera essentiellement effectué par les intervenants sans les élèves)
- Visionnage du film (en classe ou en public)

En amont du projet, une première rencontre entre l'enseignant, l'intervenant et Graines d'Images permettra de définir les bases du projet général (thématiques, techniques, etc...) et un premier calendrier.

Le nombre de projets étant limité, Graines d'Images étudiera, en collaboration avec le coordinateur Education nationale, les demandes sur la base des exigences suivantes (la présence de la classe inscrite en début d'année aux trois films de la programmation du dispositif, est bien évidement obligatoire) :

- Le projet cinématographique de la classe
- les motivations des enseignants en lien avec le projet d'école
- La participation aux pré-visionnements, formations ou animations pédagogiques *École et cinéma*
- Les prolongements pédagogiques envisagés à partir du projet

Pour postuler à ces projets de réalisation de films d'animation, il suffit de le préciser dans le formulaire d'inscription au dispositif.
Les réponses aux demandes d'ateliers seront communiquées aux établissements par la coordination cinéma au cours du 1er trimestre. Les classes retenues s'accorderont alors avec la coordination pour fixer un premier rendez-vous autour du projet.

Par ailleurs, il conviendra de compléter sur **ADAGE** le formulaire « ***Mener un projet pédagogique artistique et culturel avec un intervenant extérieur*** ». La coordination pourra vous accompagner dans son élaboration.

PROGRAMMATION ÉCOLE ET CINEMA 2024- 2025

Vous trouverez ci-dessous la liste des 6 films programmés dans l'opération *École et cinéma*.
Pour rappel : les classes inscrites au dispositif devront obligatoirement assister aux trois séances concernant leur niveau.

Avant de s'inscrire à ce dispositif, il convient de s'informer sur les films prévus pour son cycle.

Faites connaissance avec cette programmation en consultant la page ***École et cinéma***.

Les films du cycle 2 (CP, CE1 et CE2) + GS (selon le choix de l'enseignant / l'enseignante)

1er Trimestre :

MAMAN PLEUT DES CORDES

Programme de courts métrages qui réunit un film éponyme (30 min) et trois films en avant programme, qui abordent chacun à leur manière la thématique de la famille, des rituels et des relations familiales.
France / Russie - 2015/21 – Durée totale : 50 minutes

Synopsis (de Maman pleut des cordes, d'Hugo de Faucompret) :
Jeanne, huit ans, est une enfant énergique et autonome. Elle vit avec sa mère, Cécile, qui traverse une dépression après la perte de son emploi dans un restaurant. Son père est musicien, et souvent absent lorsque son groupe est en tournée.
À la veille des vacances de Noël, la mère de Jeanne lui annonce qu'elle l'envoie quelque temps chez sa grand-mère maternelle, Mémé Oignon. La fillette pense que ses deux parents veulent se « débarrasser » d'elle et se met en colère.

2ème Trimestre :

KATIA ET LE CROCODILE

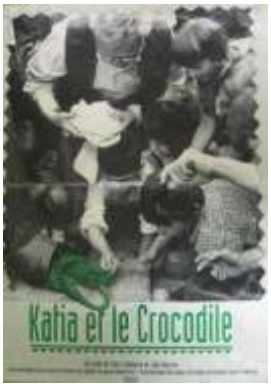

Réalisé par Vera Simkova et Jan Kucera,
Tchécoslovaquie - 1966 - 1h10

Synopsis :
Un écolier rencontré dans la rue confie à Katia, huit ans environ, les animaux de sa classe qu'il doit garder pendant les vacances : deux lapins angoras, un petit singe macaque, un étourneau qui parle, des souris blanches, une tortue et... un bébé crocodile.

3ème Trimestre :

LE GARÇON ET LE MONDE

Réalisé par Alê Abreu
Brésil - 2013 - 1h19

Synopsis :
La vie, précaire mais heureuse, d'un petit garçon entre des parents aimants et la découverte émerveillée de la nature, bascule le jour où son père prend le train pour chercher du travail au loin. Affecté par son absence, le garçon vit avec ses souvenirs. Il recueille les notes de flûte de son père et le chant de sa mère dans une petite boîte qu'il enterre, tel un trésor, sous un caillou multicolore. Un soir, dans son lit, il rêve de faire sa valise et de partir sur les traces de son père.

Avant de s'inscrire à ce dispositif, il convient de s'informer sur les films prévus pour son cycle.

Faites connaissance avec cette programmation en consultant la page ***École et cinéma***.

Les films du cycle 3 (CM1 et CM2) + CE2 (selon le choix de l'enseignant / l'enseignante)

1er Trimestre :

L'ÎLE DE BLACK MOR
Réalisé par Jean-François Laguionie
France/Italie - 2004 - 1h25

Synopsis :
1803, Cornouailles. Un adolescent de quinze ans nommé le Kid s'enfuit d'un orphelinat où il était maintenu contre son gré. Il désire suivre les traces du terrible pirate Black Mór après avoir trouvé la carte de son trésor. Aidé de deux naufrageurs, Mac Gregor et La Ficelle, il vole la goélette d'un groupe de garde-côtes et s'enfuit vers l'océan. Dans la cale, ils découvrent un esclave, Taka, qu'ils libèrent.

2ème Trimestre :

ROUGE COMME LE CIEL
Réalisé par Christiano Bortone
Italie – 2004 – 1h40

Synopsis :
Mirco perd la vue à l'âge de dix ans et doit poursuivre sa scolarité dans un institut spécialisé. Loin de son père, il ne peut plus partager avec lui sa passion du cinéma. Il trouve pourtant le moyen de donner vie aux histoires qu'il s'invente: il enregistre des sons sur un magnétophone puis coupe les bandes, les colle et les réécoute. L'école très stricte n'approuve pas du tout ses expériences et fait tout pour l'en écarter. Mais Mirco, loin de se résigner, poursuit sa passion...

3ème Trimestre :

LA FLÈCHE BRISÉE
Réalisé par Delmer Daves
États-Unis - 1950 - 1h29

Synopsis :
Tom Jeffords, chercheur d'or solitaire, surgit de l'horizon sur sa monture. Nous sommes en 1870 dans l'Arizona, en plein territoire apache. Tom repère un jeune Indien blessé et lui vient en aide : il surmonte son hostilité, le soigne patiemment puis le guérit. Rétabli et reconnaissant, l'adolescent s'apprête à partir lorsqu'un groupe d'Apaches intervient brutalement. Comprenant que le chercheur d'or a sauvé l'un des leurs, ils l'épargnent mais s'en prennent violemment à des chasseurs de scalps qui passaient par là.

CONTACTS
ÉCOLE ET CINÉMA / SARTHE

COORDINATION ÉDUCATION NATIONALE ● Mise en œuvre des inscriptions ● Informations et accompagnement du dispositif ● Formation des enseignants	**ÉCOLE LOUISE MICHEL** **Thierry BRIANTAIS** Tel : 02.43.86.27.26 Mail : ecoleetcinema72@ac-nantes.fr
COORDINATION CINÉMA ● Mise en place de la programmation des films et accompagnement du dispositif ● Prévisionnements, ressources pédagogiques et formations ● Organisation des ateliers en classe ● Circulation des copies de films et lien avec les salles de cinéma	**GRAINES D'IMAGES** **Solène DELORME** Tel : 06.37.08.88.02 Mail : solene.delorme@grainesdimages.com